



## Conflit avec mon propriétaire

Par **jenni77250**, le **11/03/2013 à 18:33**

bonjour  
je suis locataire d'un appartement depuis juin 2012, c'est à la base un bail meublé.  
Quand je suis venue visiter l'appartement le propriétaire m'a dit qu'il allait effectuer quelques travaux.  
Quand j'ai emménagé j'ai remarqué que la plupart des électroménagers ne fonctionnaient pas, donc j'ai commencé à lui envoyer des courriers recommandés.  
Au mois de février 2013 je lui envoie un courrier en lui demandant un dédommagement financier sur les loyers que j'avais payés jusqu'à maintenant.  
Il me menace maintenant de vouloir arrêter le bail au mois de juin.  
Que puis-je faire pour l'obliger à me dédommager ?  
Peut-il arrêter le bail comme ça ?  
J'ai une dernière question, mon appartement fait 45 m<sup>2</sup>, je n'ai pas de vmc, il m'a installé le gaz car il dit que ça lui revient trop cher l'électricité, peut-il l'installer dans un appartement si petit sans vmc ?  
merci par avance pour vos réponses.